

## Une dernière chance...

Si la DGAC nous a déjà démontré par le passé son incapacité à respecter un calendrier dans le traitement de certains dossiers, elle nous prouve avec celui des expérimentations à l'ENAC son incapacité à se faire respecter face à d'autres administrations. Explications...

### Une gestation difficile

Localement, le travail sur les expérimentations à l'ENAC a commencé au travers de la mise en place de GT dès l'automne 2016. Mais l'année 2017 en particulier fut un combat incessant destiné à faire admettre par tous le bien-fondé des mesures, la nécessité du périmètre ou encore la justesse des options définies dans cette expérimentation.

### Un accouchement dans la douleur

Une fois cette phase initiale de définition des mesures enfin conclue, se sont alors enchaînées un certain nombre d'étapes. Pour mémoire :

☺ Vote en CT ENAC le 09/11/17 du passage de la note d'organisation ICA en Arrêté, publication au JO le 13/06/18 soit **7 mois plus tard.**

☺ Comité de Suivi du Protocole où le principe des expérimentations à l'ENAC est validé nationalement.

☺ CT ENAC le 23/05/18, CFDT et CGT rejettent le principe des expés à l'ENAC.

☺ Consultation le 07/06/18 : 70% de participation, 100 % de oui à l'expérimentation.

☺ CT Exceptionnel le 12/06/18 : décision est prise de lancer les expés, l'Arrêté dérogatoire à l'Arrêté du 13 juin devait partir à la signature...

☺ CT Exceptionnel le 08/10/18 définissant la première période de charge, alors que l'Arrêté dérogatoire n'est toujours pas signé !

☺ Signature de cet arrêté le 09/11/2018 soit **5 mois après la décision de mise en place des expés**, les premières mesures sont appliquées dans les semaines qui suivent.

### Mort subite ?

A ce jour, les agents sont toujours dans l'attente de la publication de l'Arrêté de mise en paiement, **soit 9 mois après le début de période de l'expérimentation. Le SNCTA a su faire preuve de patience**, les ICA et STDI ont subi les contraintes prévues au contrat sans broncher.

**Mais maintenant, c'est fini !** Même si l'expérimentation a démontré pendant la première période de charge tout son intérêt, le SNCTA se tient prêt à mettre en péril l'équilibre qu'il s'est pourtant efforcé à mettre en place à l'ENAC.

**Le comble de cette farce reste la raison invoquée par la Secrétaire Générale de la DGAC elle-même : si l'Arrêté de mise en paiement n'est toujours pas publié, ce serait la faute nous dit-on d'un agent de la Direction du Budget qui refuse d'apposer sa signature sur un bout de papier ? Une Secrétaire Générale de la DGAC qui ne saurait pas comment contraindre un employé du Budget ??? A deux semaines de la seconde période de charge et une semaine du prochain CSP, ce genre de défense ne fait qu'attiser notre colère ! Avant qu'elle n'éclate, sous quelque forme que ce soit, nous suggérons à celle(s) et ceux qui peuvent agir d'en prendre la mesure et de clôturer, enfin, ce dossier.**